

Programme d'enseignement moral et civique

Arrêté du 12-6-2015

Le cadre de référence :

- *La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole du 8 juillet 2013,*
- Arrêté du 12-6-2015 fixant le Programme d'enseignement moral et civique
- *les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des droits de l'homme et dans la Constitution de la Ve République.*

Principes généraux

- φ **L'éducation morale** commence dans la famille,
- φ **L'enseignement moral et civique** porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école.
 - évidente **obligation de neutralité**, qui ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises
 - **devoir de promotion** de ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.

Principes généraux

- φ **Valeurs et normes** transmises par cet enseignement doivent pouvoir être **acceptées par tous**, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels.
- φ Ce sont les valeurs et les normes **impliquées par l'acte même d'éduquer** :
 - Une école à la fois exigeante et bienveillante,
 - qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves.
 - Une attitude enseignante à la fois compréhensive et ferme,
 - qui encourage l'autonomie et l'esprit de coopération,
 - qui veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.

Principes généraux

- φ Les connaissances et compétences à faire acquérir :
 - ne sont pas juxtaposées
 - s'intègrent dans une culture leur donnant sens et cohérence et développant les dispositions à agir de façon morale et civique

- φ L'EMC a pour but de favoriser le développement d'une **aptitude à vivre ensemble** dans une République **indivisible, laïque, démocratique** et **sociale**. Il met en œuvre **quatre principes** (développés ci-après)

Principes généraux

- φ L'EMC privilégie la **mise en activité des élèves** :
 - Cohérence entre ses **contenus et ses méthodes** (discussion, argumentation, projets communs, coopération...);
 - Appui sur les **différentes instances** qui permettent l'expression des élèves

- φ L'EMC doit avoir un **horaire spécialement dédié** mais ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres :
 - **enseignements articulés**, sollicitant les dimensions émancipatrices et sociales des apprentissages scolaires, portés par une même exigence d'humanisme
 - Tous domaines disciplinaires et **vie scolaire** contribuent à cet enseignement.

Principes généraux

- φ **La construction des savoirs est progressive**, en lien avec la maturité de l'élève, son développement psychologique et social :
 - Reprise des objets enseignés et consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées, adaptées à l'âge des élèves,
 - **Progression de cycle** définie autour de quelques repères annuels.
- φ La valorisation du **travail en groupe** et le recours à des **travaux interdisciplinaires** spécifient l'EMC ;
- φ **L'évaluation** porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Finalités de l'EMC

Cet enseignement vise à l'acquisition d'**une culture morale et civique** et d'**un esprit critique** qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de **devenir progressivement conscients de leurs responsabilités** dans leur vie personnelle et sociale.

Cet enseignement articule des **valeurs**, des **savoirs** et des **pratiques**.

VALEURS	La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique : <i>liberté, égalité, fraternité, laïcité, solidarité, esprit de justice, respect et l'absence de toutes formes de discriminations.</i>
SAVOIRS	Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.
PRATIQUES	Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner , à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement . Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire , au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Architecture de la culture morale et civique

QUATRE DIMENSIONS, liées entre elles

une dimension
sensible
*Education à la
sensibilité*

une dimension
normative
*Education au
droit et à la règle*

une dimension
cognitive
*formation du
jugement*

une dimension
pratique
*Culture de
l'engagement*

I. Education à la sensibilité

- ⌘ La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique car nulle conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'indigne, ne s'enthousiasme.
- ⌘ L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses **sentiments** et **émotions**, à les **mettre en mots** et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

II. Education au droit et à la règle

- ⌘ Elle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement.
- ⌘ Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes trouvent force d'application dans des règles communes.
- ⌘ Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

III. Formation du jugement

- ⊗ Elle doit permettre de **comprendre et de discuter les choix moraux** que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves :
 - d'appréhender les différentes formes de raisonnement moral,
 - d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix.
- ⊗ Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la **cohérence de leur pensée**, à la **portée de leurs paroles** et à la **responsabilité de leurs actions**.
- ⊗ Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière privilégiée aux **capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue** dans des **situations problèmes**. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses **expressions écrites ou orales**.

IV. *Culture de l'engagement*

- ⌘ On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire.
- permettre aux élèves à devenir acteurs de leurs choix,
 - permettre aux élèves à participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres.
 - La responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes trouvent force d'application dans des règles communes.

Organisation des tableaux

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent **de façon continue et progressive** du début **du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4** en prenant **appui sur le travail accompli à l'école maternelle**.

Les **objectifs de formation** sont donc, pour chaque dimension, **identiques aux cycles 2, 3 et 4**. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la **progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre**

Objectifs de formation : 1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. 3. Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie). ○ Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. ○ Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Apprendre les techniques des « messages clairs » pour exprimer ses émotions vis-à-vis de ses pairs.</i> ⌘ <i>Jeu théâtral, mime.</i> ⌘ <i>Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des émotions.</i> ⌘ <i>Les conseils d'élèves.</i>
1/b - Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travail sur les règles de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Arts visuels : le portrait et l'autoportrait (connaissance de soi et des autres).</i>

2/a - Prendre soin de soi et des autres.

- Le soin du langage : langage de la politesse
- Le soin du corps, de l'environnement
- Le soin des biens personnels et collectifs.
- L'intégrité de la personne.

☞ Prendre conscience de son corps et du corps des autres à travers des activités de danse.
☞ Les racismes : avec des supports créés par des fondations et associations agréées par le ministère de l'éducation nationale.

2/b- Accepter les différences.

- Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
- Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.
- La conscience de la diversité des croyances et des convictions. Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.

☞ La situation de handicap et la pratique de l'inclusion scolaire.

☞ Arts visuels : Marianne, le drapeau national dans les œuvres d'art.

☞ Coopérer au sein d'un projet de classe.

3/a - Identifier les symboles de la République présents dans l'école.

- Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale.

☞ Accepter le partage des tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels...) ou d'expérimentation (sciences).

3/b- Apprendre à coopérer.

- Initiation aux règles de la coopération.

☞ Chanter, en comprenant le contexte de leur écriture, quelques couplets de La Marseillaise

Objectifs de formation : 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Initiation à la distinction des registres de langue. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Élaboration des règles de vie de classe avec les élèves.</i> ⌘ <i>Participation des élèves à l'élaboration des règles de la cour de récréation.</i>
1/b - Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les règles de vie de la classe et de l'école. ○ Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Discussion à visée philosophique : les droits et les devoirs de l'élève.</i> ⌘ <i>Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).</i>

1/c - Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.

1/d- Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.

1/e- Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).

2/- Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.

○ Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).

○ Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.

○ Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...).

○ Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.
○ L'égalité de droit entre les femmes et les hommes.
○ Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6.

§ Discussion à visée philosophique : l'égalité de tous - élèves ou citoyens - devant la loi.

§ Les droits égaux des garçons et des filles dans toutes les situations de la vie scolaire.

Objectifs de formation : 1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le choix, sa justification. ○ Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique). ○ Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise. 	<p><i>☞ Approche du juste, de l'injuste, du bien, du mal à partir de récits (mythes, contes) ou de situations de la vie de la classe.</i></p> <p><i>☞ Dilemmes moraux adaptés à l'âge des enfants.</i></p>
1/b - S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat. ○ Initiation à l'argumentation. ○ Les préjugés et les stéréotypes. 	<p><i>☞ Pratique de la discussion à visée philosophique autour de situations mettant en jeu des valeurs personnelles et collectives, des choix, ou à partir de situations imaginaires.</i></p>

1/c- Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.

○ Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.

§ *Approche des préjugés et des stéréotypes à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse. Organisation de débats réglés sur ces situations.*

§ *Approche de la notion de laïcité à travers des exemples vécus ou des récits.*

§ *Exercices de clarification des valeurs.*

§ *Expression sur Internet.*

2/ - Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général..

○ La notion de bien commun dans la classe et dans l'école.
○ Les valeurs personnelles et collectives.

Objectifs de formation : 1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).	○ L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.	<p>☞ <i>Sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, humanitaire...).</i></p> <p>☞ <i>Associer les élèves à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets.</i></p>
1/b - Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).		<p>☞ <i>Engager les élèves dans des projets de concours proposés par l'éducation nationale;</i></p>
1/c - Coopérer en vue d'un objectif commun.	○ La coopération, l'entraide.	<p>☞ <i>Encourager les conduites d'entraide, par exemple le tutorat entre pairs, la coopération, la médiation par les pairs.</i></p>

1/d - Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.

○ Les valeurs : la fraternité, la solidarité.

☞ Valoriser la prise de responsabilité dans la classe, l'école.

☞ Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement.

☞ Favoriser les conduites altruistes, notamment dans le cadre du parcours citoyen.

2/a - Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.

○ La participation démocratique.
○ La responsabilité.
○ Le développement durable.

2/b - S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.

○ Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).

Objectifs de formation : 1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. 3. Se sentir membre d'une collectivité.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...) ○ Maîtrise des règles de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Jeu théâtral, mime.</i> ⌘ <i>Jeux de rôle.</i> ⌘ <i>Activités de langage : langage de situation, langage d'évocation.</i> ⌘ <i>Les langages de l'art : expression artistique et littéraire des sentiments et des émotions.</i>
1/b - Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Le respect du corps entre les filles et les garçons en EPS et dans toutes les activités scolaires, en lien avec l'éducation affective et sexuelle.</i>
2/a - Respecter autrui et accepter les différences.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...). ○ Respect des différences, tolérance. ○ Respect de la diversité des croyances et des convictions. ○ Le secours à autrui. 	<ul style="list-style-type: none"> ⌘ <i>Les mécanismes du harcèlement et leurs conséquences.</i>

2/a - Respecter autrui et accepter les différences.

- Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...).
- Respect des différences, tolérance.
- Respect de la diversité des croyances et des convictions.
- Le secours à autrui.

↻ *Discussion à visée philosophique sur le thème de la tolérance ou sur le thème de la moquerie.*

La tolérance (en lien avec le programme d'histoire).

↻ *Étude dans les différents domaines disciplinaires de la diversité des cultures et des religions.*

2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.

- Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse.
- Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.
- Le soin des biens personnels et collectifs.
- L'intégrité de la personne.

↻ *L'attestation « apprendre à porter secours » (APS).*

↻ *Les différentes interprétations de La Marseillaise (éducation musicale).*

↻ *Les représentations artistiques des symboles de la République.*

3/a - Comprendre le sens des symboles de la République.

- Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.
- Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.

↻ *Partager les tâches dans des situations de recherche (grammaire, conjugaison, mathématiques...), de coopération (EPS, éducation musicale, arts visuels et arts plastiques...) ou d'expérimentation (sciences).*

↻ *Coopérer au sein de la classe ou de l'école.*

3/b - Coopérer.

Objectifs de formation : 1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. ○ Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). ○ Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi). ○ Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. 	<p>⌘ <i>EPS : jeux et sports collectifs.</i></p> <p>⌘ <i>Conseils d'élèves, débats démocratiques.</i></p> <p>⌘ <i>Définir et discuter en classe les règles du débat ou celles du conseil d'élèves.</i></p> <p>⌘ <i>Conseils d'élèves (sens des règles, des droits et des obligations, sens des punitions et des sanctions).</i></p>
1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'égalité entre les filles et les garçons. ○ La mixité à l'école. ○ L'égalité des droits et la notion de discrimination. 	<p>⌘ <i>Le handicap : discussion à visée philosophique. La loi sur le handicap de 2005.</i></p> <p>⌘ <i>Discussion à visée philosophique sur les valeurs et les normes.</i></p>

2/a - Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.

- Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.
- Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.

- ⌘ *Exercices de hiérarchisation et de clarification des valeurs.*
- ⌘ *Analyse de certains stéréotypes sexués à travers des exemples pris dans des manuels ou des albums de littérature de jeunesse ou le cinéma.*

2/b - Reconnaître les traits constitutifs de la République française.

- Le vocabulaire des institutions.
- Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits.
- La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne).

- ⌘ *La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune.*
- ⌘ *Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.*
- ⌘ *Convention internationale des droits de l'enfant.*
- ⌘ *Le droit à l'éducation.*
- ⌘ *Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.*

Objectifs de formation : 1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.
2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le choix, sa justification. ○ Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage). ○ Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). ○ Approche de l'argumentation. ○ Le débat argumenté. ○ Initiation au débat démocratique. ○ Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste. 	<p>✎ <i>Exercice du jugement critique : à partir de faits issus de la vie de la classe, de l'école et hors l'école en vue de lutter contre les préjugés (racisme, sexisme, homophobie...).</i></p> <p>✎ <i>Approche de la notion de « stéréotype » à partir de situations de la vie de la classe ou de situations imaginaires tirées de récits, de contes ou d'albums de littérature de jeunesse.</i></p> <p>✎ <i>Organisation de débats réglés sur ces situations.</i></p> <p>✎ <i>Éducation aux médias, dont la participation à la Semaine de la presse et des médias (Clémi).</i></p> <p>✎ <i>Pluralité des regards sur l'enfance dans l'espace et le temps.</i></p>
1/b - Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie). 	

1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.

- La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.
- La distinction entre croyances et opinions.

1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus

- Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias
- Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic

2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif

- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.
- Les valeurs personnelles et collectives.
- Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).
- Le sens républicain de la nation.
- Les libertés fondamentales.
- La laïcité.
- Les valeurs de l'Union européenne

↻ Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).
↻ Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.

↻ Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre.

↻ Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.

↻ Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire.

↻ Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.

Objectifs de formation : 1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité). ○ Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). ○ Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper). 	<p><i>☞ Débat sur le rôle de la confiance et du respect de ses engagements dans la vie sociale.</i></p> <p><i>☞ Les principes du vote démocratique dans les conseils d'élèves.</i></p> <p><i>☞ L'engagement : sensibiliser les élèves à quelques grandes figures féminines et masculines de l'engagement (scientifique, politique, humanitaire...).</i></p>
1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	<ul style="list-style-type: none"> ○ La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé 	
2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe	<ul style="list-style-type: none"> ○ La participation démocratique. ○ Le vote. ○ Les acteurs locaux et la citoyenneté. 	<p><i>☞ Étude du préambule de la Constitution de 1946.</i></p>
2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	<ul style="list-style-type: none"> ○ La solidarité individuelle et collective. ○ La fraternité dans la devise républicaine. 	<p><i>☞ Travail sur le rôle des associations</i></p>

1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.

- La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.
- La distinction entre croyances et opinions.

1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus

- Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias
- Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic

2/- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif

- La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société.
- Les valeurs personnelles et collectives.
- Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité).
- Le sens républicain de la nation.
- Les libertés fondamentales.
- La laïcité.
- Les valeurs de l'Union européenne

↻ Analyse des faits, confrontation des idées, à travers la démarche de résolution de problèmes et la démarche d'investigation (par exemple en EPS, en sciences, dans les enseignements et l'éducation artistiques).

↻ Entraînement à l'argumentation et au débat argumenté : maîtrise de la langue, maîtrise des connecteurs et du lexique.

↻ Exercices de clarification des valeurs du point de vue de l'intérêt général et du sien propre.

↻ Réflexion sur l'intérêt général et l'intérêt particulier à partir de récits mettant en scène des héros de la littérature, de l'histoire ou de la mythologie.

↻ Place et rôle de certaines personnalités, hommes ou femmes, dans l'histoire.

↻ Travail sur une version adaptée à l'âge des élèves de la Charte de la laïcité.